



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Consommation
et Corporations Canada

Legal Metrology

Métrologie légale

APPROVAL No. — N° D'APPROBATION

S.WA-T4472

MAR 26 1990

NOTICE OF CONDITIONAL APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister
of Consumer and Corporate Affairs Canada
for (category of device):

Electronic Crane Scale

AVIS D'APPROBATION CONDITIONNELLE

Émis en vertu du pouvoir statutaire du
Ministre de Consommation et Corporations
Canada, pour (catégorie d'appareil):

Bascule électronique pour grues

APPLICANT / REQUÉRANT:

Measurement System International
12622 Interurban Avenue
South Seattle, Washington
USA
98168

MANUFACTURER / FABRICANT:

Measurement System International
Seattle, Washington
USA

MODEL(S) / MODÈLE(S):

MSI-6260

RATING / CLASSEMENT:

10,000 increments are available for weight
display by 1, 2, 5 and 10 with a
programmable decimal point. / 10,000
comptes sont disponibles pour l'affichage du
poids par multiplicateurs de 1, 2, 5 et 10, la
position du point décimal étant
programmable.

20,000 lb x 5 lb / 10000 kg x 2 kg
30,000 lb x 10 lb / 15000 kg x 5 kg
50,000 lb x 20 lb / 25000 kg x 10 kg
70,000 lb x 20 lb / 35000 kg x 10 kg
100,000 lb x 20 lb / 50000 kg x 10 kg

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which are,
in every material respect, identical to that
described in the material submitted, and
that are typified by samples submitted by
the applicant for evaluation for approval in
accordance with sections 14 and 15 of the
Weights and Measures Regulations. The
following is a summary of principal features
only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que
les appareils dont la conception, la
composition, la construction et le
rendement sont identiques, en tout point, à
ceux qui sont décrits dans la documentation
reçue et pour lesquels des échantillons
représentatifs ont été fournis par le
requérant aux fins d'évaluation,
conformément aux articles 14 et 15 du
Règlement sur les poids et mesures. Ce qui
suit est une brève description de leurs
principales caractéristiques.

Canada

SUMMARY DESCRIPTION

The approved device is an electronic digital microprocessor controlled weighing system consisting of two major components; the scale and a digital weight indicator. Communication between the scale and the indicator is by means of a binary coded FM Radio Signal Broadcast in the 49.8MHz range.

The scale consists of a lifting eye, a tension type load cell, battery pack, radio transmitter, a hook from which the load is suspended and "A to D (Analog to Digital) board which is located within the impact resistant cast aluminum housing.

The enclosure can be sealed externally, however the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM3/10.

The electronic weight indicator is an AC/DC device and consists of a UHF radio receiver that receives the radio signal from the scale (crane unit).

The operator's controls consists of the following:

- «ON/OFF» switch used to power the device ON/OFF.
- «ZERO» for setting the device to zero,
- «TARE» for setting a tare.
- «DISPLAY TARE» for displaying the most recent tare in the system.
- «CLEAR TARE» for clearing the most recent tare weight.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'un ensemble de pesage électronique à affichage numérique commandé par microprocesseur qui se compose des deux principaux éléments suivants: la bascule et un indicateur de poids à affichage numérique. La communication entre la bascule et l'indicateur est assurée par un signal radiofréquence FM codé binaire dans la bande de 49.8 MHz.

La bascule se compose d'un crochet fermé, d'une cellule de pesage de tension, d'un bloc batterie, d'un radioémetteur, d'un crochet auquel est suspendue la charge et d'un convertisseur analogique-numérique installés dans le boîtier en aluminium coulé à l'épreuve des chocs.

Le boîtier peut être plombé de l'extérieur; toutefois, il n'est pas conçu de manière à pouvoir être plombé conformément aux exigences de la directive ministérielle SGM3/10.

L'indicateur de poids électronique est un appareil c.a./c.c. et consiste en un émetteur-récepteur UHF qui reçoit le signal radio transmis par la bascule (ensemble de la grue).

Les commandes destinées à l'opérateur sont les suivantes:

- un commutateur «ON/OFF» pour mettre en circuit et hors circuit l'appareil.
- une touche «ZERO» qui permet de mettre l'appareil à zéro.
- une touche «TARE» qui permet de régler la tare.
- une touche «DISPLAY TARE» qui permet d'afficher la tare la plus récente introduite dans le système.
- une touche «CLEAR TARE» qui permet de supprimer la tare la plus récente.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

- «TOTAL» used to display the current weight in the system.
- «CLEAR TOTAL» used to clear the weight accumulator to zero.
- «PRINT» for setting the device into a print mode.

Status annunciators are provided for Center of Zero, Auto Zero, Motion, Gross, Net, Tare, Total and Low Battery.

The display is a seven digit 0.8 in. high LED liquid crystal type.

The enclosure is constructed from stainless steel and is a NEMA IV type.

The MSI-6260 can be interfaced with the following options:

- RS-232 C/RS-423 serial output port.
- 12 V (dc) external or internal battery power source for the indicator.
- Dual load cell input and summing anti-EMI shielding (for locations with high intensity magnetic fields).
- Switchable lb/kg and power converters externally mounted for 24-250 V (dc).

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

- une touche «TOTAL» qui permet d'afficher le poids qui se trouve actuellement dans le système.
- une touche «CLEAR TOTAL» qui sert à remettre à zéro le totalisateur de poids.
- une touche «PRINT» qui permet de mettre l'appareil en mode d'impression.

Des voyants indiquent le centre du zéro, la remise à zéro automatique, le déplacement, le poids brut, le poids net, la tare, le poids total et la faiblesse des piles.

L'afficheur est du type à sept chiffres de 0.8 po de hauteur à DÉL à cristaux liquides.

Le boîtier est en acier inoxydable et du type NEMA IV.

L'appareil de modèle MSI-6260 peut être relié aux dispositifs suivants offerts en option:

- une porte de sortie série RS-232 C/RS-423.
- une source d'alimentation des piles externe ou interne de 12 V (cc) destinée à l'indicateur.
- une entrée double pour cellule de pesage et blindage contre les perturbations électromagnétiques (pour les endroits exposés à des champs magnétiques de haute intensité).
- une touche pour la commutation lb/kg et des convertisseurs de puissance installés à l'extérieur pour 24-250 V (cc).

MODEL NUMBER N° de modèle	CRANE SCALE	LOAD CELL CAPACITY Cap. de la cellule de pesage
	CAPACITY/Capacité de la bascule pour grues	
MSI-6260	20,000 lb x 5 lb	30,000 lb
	10,000 kg x 2 kg	
	30,000 lb x 10 lb	30,000 lb
	15,000 kg x 5 kg	
	50,000 lb x 20 lb	50,000 lb
	25,000 kg x 10 kg	
	70,000 lb x 20 lb	70,000 lb
	35,000 kg x 10 kg	
	100,000 lb x 20 lb	100,000 lb
	50,000 kg x 10 kg	

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(2) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

TERM AND CONDITIONS:

All devices installed under authority of this approval shall be modified as may be necessary to meet applicable regulations and specifications.

Prior to selling any device of the type(s) identified herein, the seller shall make known to the buyer in writing the following information:

- (1) that final approval is contingent on the results of inspections carried out on devices in service being satisfactory, and
- (2) that any non-compliance with regulations and specifications that govern approval will be corrected by the applicant.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(2) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

TERMES ET CONDITIONS:

Tout appareil installé en vertu de cette approbation doit être modifié comme il se doit afin de satisfaire à toutes les exigences pertinentes.

Avant de vendre tout appareil du (des) type(s) identifié(s) ci-dessus, le vendeur doit fournir à l'acheteur par écrit les renseignements suivants:

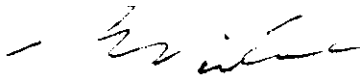
- (1) que l'approbation finale ne sera accordée que sous réserve de résultats satisfaisants obtenus lors d'inspections en service, et
- (2) que toute dérogation au Règlement et aux prescriptions régissant l'approbation devra être corrigée par le requérant.

The manager of the Mass Metrology Laboratory of the Department of Consumer and Corporate Affairs at Ottawa shall be notified in writing prior to installation of each device sold, leased or otherwise disposed of for use in trade and the total number of devices installed shall not exceed ten.

Unless its extension is authorized in writing by the undersigned, this approval shall expire two years from the date of issue.

Le gérant du Laboratoire des masses, Consommation et Corporations Canada, à Ottawa, doit être notifié, par écrit, à l'avance de l'installation de chaque appareil vendu, loué ou cédé de quelques autres façons pour utilisation dans le commerce, et le nombre total des installations ne doit pas dépasser dix.

La présente approbation expire deux ans après la date d'émission à moins que la prolongation soit autorisée par écrit par le soussigné.



W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

MAR 26 1990

Date

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale